



Nombre de membres du Bureau :
- en exercice : 20
- présents titulaires : 18
- suffrages exprimés : 18
- pour : 18

DÉLIBÉRATION n° B2017/178

L'an deux mille dix-sept et le 20 octobre à 20 heures, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social, sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO. Monsieur M SICARD a été désigné secrétaire de séance.

Présents : B. PLANO, F. DABEZIES, JP COMPAGNET, M. SICARD, A. DUCASSE, C. CORREGE, M. MARTIN, L. LAGES, E. DUCUING, JC CLARENS, J. DEVAUD, S. SIMOIS, J. ABADIE, N SALCUNI, B. FOURCADE, JP. CABOS, H. FORGUES, A. PIASER
Absents excusés : F ROYO, R LACOME.

Objet : Attribution d'une subvention à l'association Eths Arrepoupets pour l'année 2017

A travers l'organisation du festival Rencon'trad, l'association Eths Arrepoupets d'Avezac Prat Lahitte permet de rassembler les villageois, les populations du territoire mais aussi les touristes au cœur de diverses animations qui font revivre les traditions gasconnes et occitanes.

L'association sollicite une aide financière de 400 € afin de financer l'organisation de la manifestation 2017.

Dans le cadre de la compétence Développement touristique, Monsieur le Président propose d'octroyer une subvention de 350€ à cette association.

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des voix, décide d'accorder une subvention de 350 € à l'association Eths Arrepoupets pour l'année 2017.

Pour copie conforme,

Le Président
Bernard PLANO

Affichée le 25 NOV. 2017



Monsieur le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.